



Flash infos Apiculture du Rhône

Syndicat d'Apiculture du Rhône
GDSA 69 et Coopérative Apicole
Février 2021



Bureaux

Syndicat

Présidents :

Philippe Gleizal et Marc
Maisonnet

Trésorier : Jean-Paul Bertin
Secrétaire : Alain Chevalier

syndicatapiculture@gmail.com

www.rhone-apiculture.fr

GDSA

Président : Alain Boday
Trésorier : Gérard Tabillon
Secrétaire : Olivier Gros

gdsa69@gmail.com

Rubrique « Sanitaire » de
www.rhone-apiculture.fr

Coopérative Apicole

Président : Robert Broyer
Trésorier : Robert Broyer (en
intérim)
Secrétaire : Jean Perret

cooperativeapicole69@gmail.com

ou
Rubrique « Coopérative apicole » de
www.rhone-apiculture.fr

Le mot des Présidents

Bonjour à toutes et tous,
Nos abeilles se réveillent doucement et depuis quelques semaines le pollen rentre à nouveau dans les ruches, signe que la ponte a repris. Une nouvelle saison s'offre à nous et nos récoltes sont déjà conditionnées par nos actions précédentes. Avons-nous fait **baissé la pression du varroa** suffisamment (traitement réalisé dès 15 juillet et traitement à l'acide oxalique en décembre) ? Il me semble important de rappeler que l'époque de traitement du varroa est aussi importante que la molécule. Ciblons nos périodes de traitements et varions les molécules Certains pros font aussi des traitements de printemps afin de limiter l'expansion du varroa.

La DGAL a fait paraître une note rappelant l'utilisation de **traitement avec AMM**. Vous trouverez la liste de ces traitements de la varroase sur le site de la FNOSAD. Les sanctions pour non-respect de la loi peuvent être lourdes (destruction des colonies et de la production).

Il faudra dès aujourd'hui vérifier les **réserves** de nos ruches et les compléter s'il en est besoin. Par beau temps et température correcte une petite inspection rapide est possible. Il est aussi possible de stimuler les ruches avec des candis protéinés (candipolline disponible à la coopérative). Nous recommandons le piégeage du **frelon asiatique** dès le mois de mars et jusqu'en mai, en vérifiant les prises afin de prendre le moins possible d'autres insectes. Les pièges disponibles à la coopérative sont les plus sélectifs du marché (Cône Denis Jaffré breveté) et nous permettront de réduire le nombre de fondatrices.

Bonne visite de printemps

Marc Maisonnet, Philippe Gleizal

Le réveil des abeilles et la visite de printemps

Hé oui, dans le silence hivernal, nos ruches se sont déjà réveillées ! L'augmentation de la durée des jours a conduit la reine à reprendre sa ponte, malgré les températures hivernales. Et déjà se profile l'indispensable **visite de printemps**. Voici quelques rappels des bonnes pratiques apicoles pour les moins expérimentés d'entre nous.

Quand effectuer cette visite ? Il est nécessaire d'ouvrir les ruches, ce qui sera envisageable lorsque les températures atteignent **12 à 15°C**, de la **mi-mars à début avril**, compte tenu des enjeux de cette visite. N'oublions pas que l'an dernier, les premiers essaimages observés ont eu lieu entre la fin mars et le début d'avril. Il s'agit donc d'être prêt à temps, de manière à pouvoir effectuer la visite de printemps dans de bonnes conditions. Avant cette date, l'activité sur la planche d'envol par une belle après-midi vous renseigne déjà sur la reprise de la ruche. Vous pouvez effectuer de rapides sondages, sans sortir les cadres, mais en soulevant rapidement le couvre cadre ou le pain de candi.



Cette visite de printemps doit répondre à **quatre objectifs** :

- estimer l'état de **développement** de la colonie, en nombre d'abeilles et en quantité de couvain operculé,
- estimer l'état des **réserves** pour faire la soudure avec les premières miellées,
- prévenir l'**essaimage** en fonction du développement observé,
- et pour finir effectuer un contrôle **sanitaire** des colonies.

Ces informations vous permettent de gérer au mieux le développement à venir des colonies. Notez les soigneusement pour la suite de la saison.

Il faut également réorganiser les colonies. Munissez-vous de deux à trois cadres de cire gaufrée par ruche. Si la ponte a bien commencé, **enlevez les partitions d'hiver** et remplacez-les par des cadres de cire gaufrée, qui seront posés juste à côté des cadres de couvain operculé. Il faudra aussi bientôt remplacer les vieux cadres noircis par de nouvelles cires gaufrées. N'allez pas trop vite : n'introduisez pas plus de deux, voire trois cadres de cire gaufrée, sinon vous créez un espace vide que les abeilles ont du mal à chauffer et que la reine ne fréquentera pas. En revanche, essayez de travailler vite pour ne pas trop refroidir la ruche : il n'est peut-être pas nécessaire de brosser tous les cadres, il suffit de voir la superficie approximative couverte par



du couvain operculé.

Et voilà, les colonies ont démarré, vous avez **ajusté les réserves, géré les cadres, changé le plancher** par un autre tout propre. Dès lors, le rythme des visites s'accélère. Pour gérer le risque d'essaimage, les professionnels effectuent une visite rapide chaque semaine, afin de repérer l'apparition de cellules royales dans les colonies les plus pleines. Vient alors le temps des divisions, mais c'est une autre histoire.

A vos enfumoirs !

Journée du 27 février

Le 27 février, nous avions prévu de nous retrouver entre apiculteurs adhérents au Syndicat autour d'une conférence animée par Gilles Ratia, des moments de partage et un pique-nique. Cette journée est annulée (pour cause de Covid) et remplacée par une visio-conférence sur le **frelon asiatique et son piégeage** (le lien vous sera communiqué prochainement). Voici les principaux moments de cette réunion :

- Le frelon par Olivier Martel
- La destruction des nids de frelons par Benoit Klein
- Le piégeage et la plateforme FRGDS par Alain Boday
- Caractéristiques du piège vendu par la Coopérative Apicole par Robert Broyer
- Temps d'échange entre apiculteurs



Opérations pièges à frelons asiatiques sélectifs à prix soutenu par vos trois structures : (Coopérative, GDSA, Syndicat)

Ces pièges seront disponibles à la coopérative à partir du mois de mars et jusqu'au 31 mai au prix de **13 euros** (ces pièges coûtent 26 euros à la fabrication et vos **trois structures subventionnent** le reste jusqu'au 31 mai. Une nouvelle série sera réalisée pour l'été au prix de 26 euros.)

Ces pièges seront accompagnés d'une fiche d'utilisation et de préconisations sur les périodes de piégeage.

Le frelon asiatique a un impact de plus en plus important, depuis l'an passé, sur nos ruchers et nous devons faire diminuer cette nouvelle menace.



A vos agendas

Pour l'instant, il ne nous est pas possible de savoir si les manifestations habituelles du syndicat (barbecue, foires, concours de miels, ...) pourront se tenir. Nous vous tiendrons informés dès que nous en saurons plus.

En attendant, voici le programme de formation du rucher école



PROGRAMME DE FORMATION 2021 AU RUCHER-ÉCOLE

Vet'AgroSup, école vétérinaire de Marcy L'Etoile

Cours théoriques: en amphithéâtre de l'École Vétérinaire ou au « Chalet des abeilles »

En fonction des conditions sanitaires, la partie théorique pourrait être assurée sous forme de vidéoconférences

Cours pratiques: Rucher du Syndicat « Le Chalet des Abeilles » implanté sur le domaine de l'École Vétérinaire à Marcy. Voile d'apiculteur conseillé.

Sur inscription exclusivement
Formations réservées
aux membres du syndicat
à jour de leur cotisation 2021

Formations proposées

NIVEAU 1

Réservé aux apiculteurs qui ont déjà une (ou des) colonie(s) ou un projet en 2020, et dans la limite des places disponibles.

S'inscrire par mail : ruchecole.niv1@gmail.com

Samedi 20 mars - 9 h / 17h (Repas tiré du sac)

Présentation de la ruche et de ses occupants - Matériel apicole - Conseils sanitaires - Présentation de la Coopérative apicole du Rhône

Samedi 3 avril - 14h / 17h

Visite de printemps - Comprendre et prévenir l'essaimage.

Samedi 24 avril - 14h / 17h

Agrandissement de la colonie - Pose de hausses - Essaimage artificiel - Enruchage d'un essaim.

Samedi 15 mai - 14h / 17h

Introduction de cires gaufrées - Pose de hausses - L'aide aux colonies face aux conditions d'environnement de plus en plus difficiles (météo, pesticides, maladies).

Eventuellement samedi 5 juin : groupe 1:

13h30 à 15h30 et groupe 2: 15h30 à 17h30
Séance pratique selon les conditions météo des séances précédentes, confirmation le 15 mai.

Samedi 21 août - 14h / 17h

Récolte - Extraction - Traitement anti-varroa

Samedi 18 septembre - 14h / 17h

Lutte contre le varroa

DÉCOUVERTE DE L'ABEILLE ET DE L'APICULTURE

Séance réservée à ceux qui n'ont pas de ruches et n'ont pas encore pratiqué l'apiculture

S'inscrire par mail : ruchecole.decouv@gmail.com

Samedi 12 juin de 13 h 30 à 17 h 30

Les abeilles et les ruches
Le miel (récolte et extraction)
L'apiculture de loisir et de métier

NIVEAU 2 : ELEVAGE DE REINES

Réservé aux apiculteurs qui ont déjà suivi le niveau 1.

Inscription:

Par email : ruchecole.niv2@gmail.com

Samedi 29 mai, 9 h 00 à 18 h 00 (Repas tiré du sac)

Cours théoriques et pratiques animés par Gaëtan ADELL et Philippe GLEIZAL









Préparation du starter - Greffage - Formation des ruchettes de fécondation et introduction des cellules royales - Marquage et suivi des reines.

Important : pour renseignements et en cas de mauvaises conditions météo, tél : 06 07 35 04 23

Après réception de la confirmation de l'inscription, envoyer sa cotisation 2020 au Syndicat d'Apiculture du Rhône. Pour adhérer, mais aussi avant chaque séance, consulter le site www.rhone-apiculture.fr : en fonction de la météo, des modifications de jour, d'heure et de lieu peuvent se produire.

Le coin botanique

Les beaux jours reviennent, avec eux, les fleurs, leur pollen et leur nectar. Voici quatre plantes qui procurent les premières pelotes de pollen que nous pouvons observer sur les pattes de nos abeilles. Ces pollens sont très peu riches pour nos abeilles mais leur entrée dans la ruche démontre que la ponte de la reine et l'élevage ont repris.

Chèvrefeuille d'hiver (<i>Lonicera fragrans</i>)		
Saule Marsault (<i>Salix caprea</i>)		
Noisetier (<i>Corylus</i>)		
Jasmin d'hiver (<i>Jasminum nidiflorum</i>)		

Un **troc de boutures d'arbustes et graines mellifères** peut se mettre en place à la **Coopérative**, si vous le souhaitez et si vous le faites vivre. Commencez vos bouturages, semis et faites découvrir aux autres apiculteurs les espèces que vous et vos abeilles appréciez.

Le Syndicat d'Apiculture, le GDSA 69 et la Coopérative apicole souhaitent à tous les apiculteurs un très bon démarrage de saison apicole, des abeilles en bonne santé nous procurant du miel en abondance.

Nous sommes à votre écoute pour toute question ou suggestion

N'hésitez pas à consulter notre site : www.rhone-apiculture.fr